

TRIBUNAL
DE PREMIÈRE INSTANCE
DE BELLEY
(Ain)

CABINET
DU
JUGE D'INSTRUCTION

Belley, le 14 février 1898

Monsieur le Procureur Général,

J'ai l'honneur de vous soumettre le projet d'itinéraire
ci-joint relatif aux voyages de Vacher à travers la
France pendant les années 1894, 1895, 1896 et 1897.
Ce projet, si vous croyez devoir l'approuver, serait
reproduit sur une carte muette que je presserais
spécialement à cet effet. Je crois devoir toutefois
appeler auparavant votre attention sur ce point
que malgré la diversité des couleurs adoptées
pour chaque année une confusion des traits
est encore possible, de telle sorte que si vous
jugiez nécessaire j'aurais cru ardemment
en établissant une carte distincte pour chacune
des années ci-dessus.

Le nombre des procès-verbaux de recherches destinés
à établir cet itinéraire est relativement restreint
mais il n'en est pas de même des procès-verbaux

Veillez agréer, Monsieur le
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Juge d'Instruction,

d'où ne résulte pas, d'une manière certaine, que
Vacher a réellement parcouru la région à laquelle
ils se rapportent.

D'autre part il existe une certaine quantité de
procès-verbaux de gendarmerie relatifs non plus
à des faits de passage de Vacher mais à des
crimes imputables à cet inculpé.

Mon intention, si vous n'y voyez pas d'inconvénient,
est d'établir une classe distincte des premiers
et une autre classe de deuxièmes.

Une troisième classe contiendrait les pièces
d'information établissant d'une manière
à peu près certaine le passage de Vacher
dans tels ou tels pays.

Le surplus de l'information serait classé
selon la méthode habituelle.

Enfin, si vous le jugez utile, j'i pourrais
établir une nomenclature des crimes imputables
à Vacher, avec, à l'appui, les raisons qui
pourraient faire croire que Vacher en est l'auteur.

Je crois devoir parler à votre connaissance
qu'ayant pu découvrir dans les journaux
aucun douteux et ami de régimeur de
Vacher, j'ai adressé à mon collègue de
Moulins où réside actuellement, une

Commission rogatoire afin d'audition & de témoin. Ma
Commission rogatoire m'est venue ce matin avec les
pièces d'inculpation. La déposition du 1^{er} docteur médecin
la raison pour laquelle Vacher avait été surpris de S. Guis
d'oral. Sans le surplus elle est éminemment suggestive
surtout qui concerne le tempérament, le caractère et
les habitudes de l'inculpé. C'est un document
indispensable aux experts, aussi vous serais-je recommandeur
de vouloir bien me faire connaître si je dois
vous l'envoyer de maintenant ou seulement
la joindre au dossier qui pourra vous être
expédié à la fin de la semaine.

Mon collègue de Neufchâteau désire vivement faire
confronter Vacher avec quelques témoins de la circonscription
qui auraient aperçu l'inculpé à 18 kilomètres de Vercourt,
le 1^{er} Mai dernier pour un ananias a été commis
en cette localité, sur une petite fille, par le moyen
qu'employait Vacher. Les procès-verbaux de Vercourt,
que j'avais fournis dans l'arrondissement de Chaumont
et dans le voisinage de Vercourt à la suite de lettres
qui m'étaient venues de cette région étaient tellement
concluants que j'en ai adressé à M. le Procureur
de la République à Neufchâteau et que mon collègue
de cette ville a conclu à une confrontation. Peut-être
cette confrontation pourrait-elle avoir lieu à Lyon.

Très agréablement,

Monsieur le Procureur Général,
l'hommage de mon profond respect
Le Juge d'Instruction

Em. Haury